



FICHE TECHNIQUE

LAVMAIN PROGEL

NETTOYANT MAINS A BASE DE CELLULOSE VEGETALE
SANS SOLVANTS
CONFORME A LA NORME AFNOR NFT 73101
USAGE PROFESSIONNEL

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: GEL
Masse volumique	: 976 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: PRATIQUEMENT NEUTRE
Odeur	: HUILE ESSENTIELLE
Couleur	: BEIGE
PH pur	: 9.00 ENVIRON

PROPRIETES PRINCIPALES

LAVMAIN PROGEL est un nettoyant mains d'atelier, haut de gamme, performant et efficace sur les **salissures fortes et incrustantes**, graisses, peintures, encres, cambouis, poussière de frein, hydrocarbures, salissures végétales, etc...

LAVMAIN PROGEL nettoie les mains en profondeur tout en respectant l'épiderme, il est enrichi en **glycérine végétale et en huile d'avocat**, reconnues pour leurs vertus adoucissantes et re structurantes de l'épiderme.

LAVMAIN PROGEL est parfumé à l'huile essentielle de lavande hautement concentré en **cellulose de bois de pin** micronisée et aseptisée, véritables microbilles végétales, qui désincrustent et absorbent les salissures.

LAVMAIN PROGEL est un nettoyant microbille végétale de qualité professionnelle et de sécurité pour les ateliers, garages, transports, les services techniques, de maintenance, de manutention dans l'industrie, les collectivités, municipalités, travaux publics, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Prélever le volume d'une **noisette de savon** dans le creux de la main.
- **Etaler sur les mains, poignets, avant-bras sans apporter d'eau et frotter uniformément en massant légèrement entre les parties de l'épiderme** présentant des salissures tenaces pendant quelques secondes.
- **Rincer progressivement** à l'eau claire en frictionnant.



CONDITIONNEMENT

- Pot de 2,7 litres => 6 pots par carton + 1 pompe
- Bidon de 5 litres => 4 bidons par carton + 1 pompe

RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Conserver hors de la portée des enfants dans son emballage d'origine dans un local tempéré.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment pendant 15 minutes à l'eau claire.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.